

Banque Laurentienne Groupe Financier déclare ses résultats pour le premier trimestre 2020

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 31 janvier 2020 et pour le trimestre clos à cette date, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque ») et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres.

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les faits saillants du premier trimestre 2020 : « Le lancement réussi de BLC Numérique, notre plus récent canal de distribution direct au client, nous a permis d'étendre notre présence partout au Canada et d'accueillir des milliers de nouveaux clients particuliers et d'accumuler plus d'un milliard de dollars en dépôt ». « Nous sommes déçus des résultats financiers de ce trimestre et traitons cette équation tant du côté des revenus que des dépenses. Toutefois, nous constatons une croissance continue dans les Services aux entreprises ainsi qu'un progrès vers la stabilisation de notre portefeuille de prêts aux particuliers. Les Marchés des capitaux ont connu un bon trimestre, particulièrement dans le secteur des revenus fixes et dans les activités sur les titres ». « Nous avons achevé une partie importante de la transformation et nous commençons à constater de réels progrès dans les éléments fondamentaux, de la croissance dans notre bassin de clientèle et des avancements concrets dans l'amélioration de l'expérience client », a conclu M. Desjardins.

Faits saillants du premier trimestre 2020

2020	2019
Résultat net ajusté (1) de 36,9 millions \$	Résultat net 40,3 \$ (20) %
et résultat net comme présenté de 32,2 millions \$	Résultat dilué par action 0,68 \$ 0,88 \$ (23) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (1) de 5,8 %	Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires 5,0% 6,5%
et rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté de 5,0 %	Ratio d'efficacité ajusté (1) de 76,6 % et ratio d'efficacité comme présenté de 79,1 %
Ratio d'efficacité ajusté (1) de 76,6 %	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9,0 %
et ratio d'efficacité comme présenté de 79,1 %	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires 9,0% 8,9%
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9,0 %	Base ajustée (1) Résultat net ajusté 36,9 \$ 44,7 \$ (17) %
Lancement réussi de nos services numériques à l'échelle pancanadienne, et solde des dépôts de 1,0 milliard \$ à la fin du trimestre	Résultat dilué par action ajusté 0,79 \$ 0,98 \$ (19) %
Pour les trimestres clos les En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) 31 janvier 2020 31 janvier 2019	Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté 5,8% 7,3%
Variation Comme présenté Résultat net 32,2 \$ 40,3 \$ (20) %	Ratio d'efficacité ajusté 76,6% 74,0% (1)
Résultat dilué par action 0,68 \$ 0,88 \$ (23) %	Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte des montants désignés comme étant des éléments d'ajustement et constituent des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires 5,0% 6,5%	MONTRÉAL, 28 févr. 2020 (GLOBE NEWSWIRE) -- Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 32,2 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,68 \$ pour le premier trimestre 2020, comparativement à un résultat net de 40,3 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,88 \$ pour le premier trimestre 2019. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 5,0 % pour le premier trimestre 2020, par rapport à 6,5 % pour le premier trimestre 2019. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 36,9 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 0,79 \$ pour le premier trimestre 2020, en baisse respectivement de 17 % et 19 % par rapport à un résultat net de 44,7 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,98 \$ pour le premier trimestre 2019. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 5,8 % pour le premier trimestre 2020, par rapport à 7,3 % pour la période correspondante de 2019. Les résultats comme présentés incluent des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».
Ratio d'efficacité ajusté (1) de 76,6 %	Modifications apportées à l'égard de la présentation de l'information financière La Banque a adopté l'IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16), le 1er novembre 2019. L'adoption de l'IFRS 16 s'est traduite par une diminution des capitaux propres de 7,3 millions \$ au 1er novembre 2019, ou une diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 points de base. Comme le permet l'IFRS 16, la Banque n'a pas retraité les montants comparatifs des périodes antérieures. Pour de plus amples renseignements sur cette modification de méthode comptable et sur l'incidence de son adoption au 1er novembre 2019, voir les notes 3 et 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires. Mesures non conformes aux PCGR La direction
et ratio d'efficacité comme présenté de 79,1 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9,0 %	
Lancement réussi de nos services numériques à l'échelle pancanadienne, et solde des dépôts de 1,0 milliard \$ à la fin du trimestre	
Pour les trimestres clos les En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) 31 janvier 2020 31 janvier 2019	
Variation Comme présenté Résultat net 32,2 \$ 40,3 \$ (20) %	
Résultat dilué par action 0,68 \$ 0,88 \$ (23) %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires 5,0% 6,5%	
Ratio d'efficacité ajusté (1) de 76,6 %	
et ratio d'efficacité comme présenté de 79,1 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9,0 %	
Base ajustée (1) Résultat net ajusté 36,9 \$ 44,7 \$ (17) %	
Résultat dilué par action ajusté 0,79 \$ 0,98 \$ (19) %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté 5,8% 7,3%	
Ratio d'efficacité ajusté 76,6% 74,0% (1)	

Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte des montants désignés comme étant des éléments d'ajustement et constituent des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.

MONTRÉAL, 28 févr. 2020 (GLOBE NEWSWIRE) -- Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 32,2 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,68 \$ pour le premier trimestre 2020, comparativement à un résultat net de 40,3 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,88 \$ pour le premier trimestre 2019. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 5,0 % pour le premier trimestre 2020, par rapport à 6,5 % pour le premier trimestre 2019. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 36,9 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 0,79 \$ pour le premier trimestre 2020, en baisse respectivement de 17 % et 19 % par rapport à un résultat net de 44,7 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,98 \$ pour le premier trimestre 2019. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 5,8 % pour le premier trimestre 2020, par rapport à 7,3 % pour la période correspondante de 2019. Les résultats comme présentés incluent des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

Modifications apportées à l'égard de la présentation de l'information financière La Banque a adopté l'IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16), le 1er novembre 2019. L'adoption de l'IFRS 16 s'est traduite par une diminution des capitaux propres de 7,3 millions \$ au 1er novembre 2019, ou une diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 points de base. Comme le permet l'IFRS 16, la Banque n'a pas retraité les montants comparatifs des périodes antérieures. Pour de plus amples renseignements sur cette modification de méthode comptable et sur l'incidence de son adoption au 1er novembre 2019, voir les notes 3 et 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires. Mesures non conformes aux PCGR La direction

utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et des mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les résultats préparés conformément aux PCGR sont désignés comme étant des résultats « comme présentés ». Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement se rapportent aux plans de restructuration ainsi qu'à des regroupements d'entreprises et ont été désignés comme tels du fait que, selon la direction, ils ne reflètent pas la performance sous-jacente de ses activités. Les mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le tableau suivant présente les éléments d'ajustement et leur incidence sur les résultats comme présentés.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LES RÉSULTATS COMME PRÉSENTÉS

	Pour les trimestres clos les	En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Incidence sur le résultat avant impôts sur le résultat	Résultat avant impôts sur le résultat comme présenté	34 679\$	47 926\$	46 720\$	41 343\$
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat	Charges de dépréciation et de restructuration (1)	2 838	1 735	1 347	1 044
Autres charges de restructuration (104)	3 696	659	2 734	5 431	2 006
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2)	232	284	442	171
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (3)	3 399	3 416	3 433	3 631	3 700
3 875	6 365	9 131	5 881		
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	41 044\$	57 057\$	52 601\$		
Incidence sur le résultat net	Résultat net comme présenté	32 172\$	41 343\$	40 256\$	36 900\$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	Charges de dépréciation et de restructuration (1)	2 086	1 274	989	766
Autres charges de restructuration (76)	2 712	483	2 010	3 986	1 472
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2)	171	209	325	171
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (3)	2 547	2 428	2 600	2 718	2 637
2 925	4 728	6 623	4 397		
Résultat net ajusté	36 900\$	47 966\$	44 653\$		
Incidence sur le résultat dilué par action	Résultat dilué par action comme présenté	0,68\$	0,90\$	0,88\$	0,68\$
Éléments d'ajustement	Charges de dépréciation et de restructuration	0,05	0,09	0,03	0,06
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,06	0,07	0,11	0,15	0,10
Résultat dilué par action ajusté (4)	0,79\$	1,05\$	0,98\$		

(1) Les charges de restructuration découlent principalement de l'optimisation des activités des Cliniques financières ainsi que de la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social. Les charges de restructuration découlent également de la réorganisation des activités de courtage de détail et d'autres mesures prises afin d'améliorer l'efficacité de la Banque. Les charges de restructuration comprennent les indemnités de départ, les salaires, les provisions liées à la résiliation de contrats de location avant l'adoption de l'IFRS 16, les frais de communication et les honoraires professionnels. Les charges de restructuration sont incluses dans les frais autres que d'intérêt. (2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit non récurrent lié à l'acquisition d'une entreprise en 2012 et est inclus au poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis. (3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt. (4) L'incidence par action des éléments d'ajustement peut différer en raison de l'arrondissement.

Plan stratégique

En novembre 2015, nous avons lancé un plan septennal visant à faire de la Banque une banque meilleure et différente afin de tirer profit des avancées technologiques et de la globalisation des services bancaires et de mieux répondre aux besoins de nos clients. Pour y parvenir, nous avons priorisé trois objectifs stratégiques : renforcer nos fondations, investir dans la croissance rentable et améliorer la performance financière. Nous nous efforçons de mener à bien ces objectifs stratégiques, notre but ultime étant d'améliorer la performance de la Banque et d'atteindre un niveau de rentabilité semblable à celui des principales banques canadiennes une fois achevée la mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée. Nous prévoyons qu'à la fin de 2020, la majeure partie des efforts d'amélioration des technologies de service à la clientèle sera derrière nous, ce qui devrait permettre à la Banque de continuer sa croissance et d'améliorer sa rentabilité et sa performance.

Mise à jour sur les initiatives clés

Services numériques

Le lancement réussi de BLC Numérique, notre plus récent canal de distribution direct au client, lors du premier trimestre de 2020 nous a permis d'étendre notre présence partout au Canada. L'offre de services numériques initiale, comprend des comptes chèques, des comptes d'épargne à intérêt élevé et des certificats de placement garanti. Depuis ce lancement pancanadien, nous avons accueilli des milliers de nouveaux clients particuliers et avons accumulé plus d'un milliard de dollars en dépôt. Avec le temps, notre objectif consiste à élargir et à approfondir les relations avec notre clientèle et à utiliser cette plateforme pour développer un éventail complet de produits de grande qualité, dont le prochain sera une carte de crédit.

Modèle 100 % Conseil

Après la conversion réussie du réseau des succursales traditionnelles en un modèle 100 % Conseil, nous travaillons au développement d'une expérience entièrement numérique et nous préparons la migration des comptes clients vers le nouveau système bancaire central. D'ici la fin de 2020, tous les nouveaux clients du modèle 100 % Conseil

devraient être intégrés de façon numérique et d'ici la mi-2021, tous nos clients des services bancaires aux particuliers devraient bénéficier de la même expérience dans la gestion de leurs comptes et de leurs transactions quotidiennes combinée à l'avantage de conseils financiers professionnels pour des besoins bancaires et d'investissement plus complexes. Programme de remplacement du système bancaire central En 2019, nous avons achevé la phase 1 du programme de remplacement du système bancaire central, ce qui nous a permis de migrer tous les produits de B2B Banque et la plupart des prêts à la clientèle commerciale vers ce nouveau système. La phase 2 du programme est déjà amorcée et elle vise tous les produits offerts dans les Cliniques financières et les produits restants des Services aux entreprises. Les préparatifs sont en cours pour développer les produits et les caractéristiques et nous prévoyons procéder progressivement à la migration du reste des comptes de notre clientèle existante de particuliers et commerciale vers la nouvelle plateforme à compter de l'automne 2020. Nous prévoyons que la phase 2 devrait être complétée d'ici le milieu de 2021, et dès lors, nous devrions être en mesure d'entamer la mise hors service progressive de nos systèmes patrimoniaux au cours de 2021, éliminant graduellement les coûts d'exploitation associés à leur maintenance. Le coût global du programme est désormais estimé à environ 225 millions \$. Mesures d'efficacité En 2019, alors que nous convertissions nos succursales traditionnelles vers le modèle 100 % Conseil, nous avons amorcé l'optimisation de certaines fonctions administratives. Les initiatives de réduction des coûts de 15 millions de dollars ont été pratiquement complétées au cours des douze derniers mois. Cependant, malgré la mise en oeuvre de ces mesures, le ratio d'efficacité demeure élevé alors que nous poursuivons nos investissements dans nos fondations, nos processus et notre technologie. Néanmoins, nous nous efforçons d'améliorer à la fois les revenus et les dépenses afin de réaliser des gains d'efficacité tangibles d'ici la fin de l'exercice 2020. Approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit Dans le cadre de notre plan visant à améliorer les fondations de la Banque, nous poursuivons notre initiative visant l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit en 2022, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. Résultats consolidés Performance financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 Le résultat net s'est établi à 32,2 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 0,68 \$ pour le premier trimestre 2020, comparativement à un résultat net de 40,3 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,88 \$ pour le premier trimestre 2019. Le résultat net ajusté a été de 36,9 millions \$ pour le premier trimestre 2020, en baisse de 17 % par rapport au résultat net ajusté de 44,7 millions \$ pour le premier trimestre 2019, tandis que le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 0,79 \$, un recul de 19 % par rapport au résultat dilué par action ajusté de 0,98 \$ au premier trimestre 2019. Revenu total Le revenu total a diminué de 3,6 millions \$, ou 1 %, pour atteindre 238,7 millions \$ au premier trimestre 2020, comparativement à un revenu total de 242,3 millions \$ au premier trimestre 2019. Le revenu net d'intérêt a diminué de 3,8 millions \$, ou 2 %, pour atteindre 168,8 millions \$ au premier trimestre 2020, comparativement à un revenu net d'intérêt de 172,6 millions \$ au premier trimestre 2019. La diminution s'explique essentiellement par la baisse des volumes de prêts et de dépôts d'un exercice à l'autre et, en partie, par le taux de lancement des comptes d'épargne à intérêt élevé numériques nouvellement lancés au premier trimestre 2020. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse des prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé. L'élargissement de l'écart entre le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires et la normalisation du niveau de liquidités ont également atténué l'incidence de la baisse des volumes. Au 1^{er} novembre 2019, l'adoption de l'IFRS 16, Contrats de location, a ajouté une composante coût de financement, présentée dans les frais d'intérêt, à la nouvelle obligation locative totalisant 1,2 million \$ pour le premier trimestre 2020. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,81 % au premier trimestre 2020, une augmentation de 1 point de base par rapport à celle du premier trimestre 2019, en raison surtout du changement dans la composition du portefeuille de prêts. Les autres revenus ont augmenté de 0,2 million \$, pour atteindre 69,9 millions \$ au premier trimestre 2020, restant relativement inchangés comparativement aux autres revenus de 69,7 millions \$ au premier trimestre 2019. Les revenus liés aux marchés, y compris les profits sur les valeurs mobilières et les revenus de trésorerie et de marchés financiers, ont affiché une augmentation combinée de 1,5 million \$ par rapport au premier trimestre 2019. Cette augmentation découlait principalement des solides résultats enregistrés pour les titres à revenu fixe sur les marchés des capitaux. La reprise des services-conseils et les autres revenus tirés des titres de capitaux propres ont également contribué positivement aux autres revenus. Les frais de service ont diminué de 1,2 million \$ par rapport au premier trimestre 2019, principalement en raison des changements en cours touchant le secteur des services aux particuliers et de la modification connexe des habitudes bancaires des clients. Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis Au premier trimestre 2020, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,2 million \$, par rapport à 0,4 million \$ au premier trimestre 2019. Voir les états financiers consolidés annuels 2019 pour de plus amples renseignements. Provisions pour pertes sur créances Les provisions pour pertes sur créances ont totalisé 14,9 millions \$ au premier trimestre 2020, en regard de provisions de 10,5 millions \$ au premier trimestre 2019. L'augmentation d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable aux provisions du portefeuille de prêts commerciaux. Toutefois, grâce à la conjoncture économique et à la bonne qualité globale sous-jacente du crédit de nos portefeuilles de prêts, nous continuons d'afficher le ratio de pertes le plus faible du secteur, à 18 points de base. Frais

autres que d'intérêt Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 188,9 millions \$ au premier trimestre 2020, une hausse de 4,2 millions \$, ou 2 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2019. De façon similaire, les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté pour atteindre 182,8 millions \$ au premier trimestre 2020. Les salaires et avantages du personnel ont atteint 95,3 millions \$ au premier trimestre 2020, une augmentation de 3,2 millions \$ par rapport au premier trimestre 2019 attribuable en partie à la rémunération fondée sur des actions et à la rémunération liée à la performance, y compris une tranche se rapportant aux activités de courtage, de même qu'à d'autres composantes de rémunération liée aux ventes. Les frais d'occupation de locaux et technologie se sont élevés à 49,8 millions \$ au premier trimestre 2020, une hausse de 0,7 million \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2019, qui s'explique principalement par la hausse des frais d'infrastructure liés au plan de transformation, étant donné que nous exploitons actuellement plusieurs plates-formes simultanément. Au premier trimestre 2020, les loyers et impôts fonciers ont diminué de 5,8 millions \$, une diminution liée principalement à l'adoption, le 1^{er} novembre 2019, de l'IFRS 16, Contrats de location, de même qu'à une réduction de la superficie utilisée en raison du redimensionnement de notre réseau de Cliniques financières. Le tout a été en partie contrebalancé par une augmentation de 4,0 millions \$ de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation nouvellement créés. Compte tenu de l'incidence de la charge d'intérêt sur la nouvelle obligation locative de 1,2 million \$, comme il est mentionné précédemment, les coûts de location globaux se sont légèrement améliorés. Les autres frais autres que d'intérêt se sont élevés à 41,1 millions \$ au premier trimestre 2020, une baisse de 0,4 million \$, ou 1 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2019. Cette baisse est imputable principalement au recul des frais de publicité, de même qu'à la diminution des honoraires professionnels. Les charges de restructuration se sont élevées à 2,7 millions \$ pour le premier trimestre 2020 et comprenaient essentiellement les charges liées à l'optimisation des opérations des Cliniques financières ainsi qu'à la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social. Ratio d'efficacité Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 76,6 % au premier trimestre 2020, par rapport à 74,0 % au premier trimestre 2019, ce qui s'explique principalement par la baisse des revenus. Le levier d'exploitation ajusté a été négatif d'un exercice à l'autre. Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 79,1 % au premier trimestre 2020, comparativement à 76,2 % au premier trimestre 2019, essentiellement pour la même raison. Impôts sur le résultat Pour le trimestre clos le 31 janvier 2020, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 2,5 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 7,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi est attribuable à l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger et des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2019, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 6,5 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 13,8 %. Le taux d'imposition moins élevé pour le premier trimestre 2020, comparativement à celui du premier trimestre 2019, résulte principalement du revenu national proportionnellement inférieur. Situation financière Au 31 janvier 2020, l'actif total s'élevait à 44,3 milliards \$, ce qui est légèrement inférieur au niveau de 44,4 milliards \$ au 31 octobre 2019, une diminution découlant principalement du niveau moins élevé de prêts. Liquidités Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès de banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 janvier 2020, ces actifs totalisaient 9,4 milliards \$, une hausse de 0,1 milliard \$ par rapport à 9,3 milliards \$ au 31 octobre 2019. De façon générale, nous avons continué de gérer avec prudence le niveau de liquidités tandis que nous poursuivons nos diverses initiatives. La Banque dispose de sources de financement bien diversifiées et le niveau actuel des liquidités est suffisant pour respecter ses obligations, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles. Les liquidités représentaient 21 % de l'actif total au 31 janvier 2020, soit le même niveau qu'au 31 octobre 2019. Prêts Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions, s'établissaient à 33,4 milliards \$ au 31 janvier 2020, en baisse de 0,1 milliard \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2019. Cette baisse découle principalement des remboursements de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels, alors que nous continuons de nous concentrer sur les prêts commerciaux à rendement plus élevé. Les variations sont expliquées plus en détail par les éléments décrits ci-après. Les prêts personnels s'établissaient à 4,4 milliards \$, soit une baisse de 0,2 milliard \$, ou 5 %, depuis le 31 octobre 2019, du fait principalement de la réduction continue du portefeuille de prêts à l'investissement qui reflète le comportement des consommateurs, lesquels tentent de diminuer leur endettement. Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 15,9 milliards \$ au 31 janvier 2020, soit une baisse de 0,1 milliard \$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2019. Depuis le début de l'année, l'acquisition des prêts hypothécaires consentis par des tiers dans le cadre de notre programme visant à optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation a contribué à atténuer l'impact des échéances. Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 13,2 milliards \$ au 31 janvier 2020, une augmentation de 2 % depuis le 31 octobre 2019. Cette augmentation est attribuable essentiellement aux volumes de financement d'inventaires, ainsi qu'aux activités de financement d'équipement, le tout en partie contrebalancé par les remboursements de prêts immobiliers commerciaux. Autres actifs Les autres actifs sont demeurés stables à 1,5 milliard \$ au 31 janvier 2020 par rapport aux autres actifs au 31 octobre 2019. Passif Les dépôts ont diminué de 0,5 milliard \$, ou 2 %, pour atteindre 25,2 milliards \$ au 31 janvier 2020, comparativement à 25,7

milliards \$ au 31 octobre 2019, en raison surtout du recul du financement institutionnel compte tenu du niveau moins élevé d'actifs. Les dépôts de particuliers ont totalisé 20,1 milliards \$ au 31 janvier 2020, soit 0,3 milliard \$ de plus qu'au 31 octobre 2019. La diminution des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire du canal des conseillers et des courtiers a été contrebalancée par la hausse des dépôts à vue obtenus par suite du lancement réussi de l'offre BLC Numérique au premier trimestre 2020. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,8 milliard \$ d'un trimestre à l'autre pour s'établir à 5,1 milliards \$, principalement dans le segment du financement institutionnel. Les dépôts de particuliers représentaient 80 % du total des dépôts au 31 janvier 2020, par rapport à 77 % au 31 octobre 2019, et ont contribué à notre bonne situation en matière de liquidités. Capitaux propres et fonds propres réglementaires Les capitaux propres s'élevaient à 2 573,4 millions \$ au 31 janvier 2020, comparativement à 2 567,7 millions \$ au 31 janvier 2019. Comme mentionné à la rubrique « Modifications apportées à l'égard de la présentation de l'information financière », l'adoption de l'IFRS 16 a donné lieu à une diminution nette de 7,3 millions \$ des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2019. Cette diminution a été contrebalancée par la contribution du résultat net, déduction faite des dividendes déclarés, ainsi que par une hausse du cumul des autres éléments du résultat global et des actions ordinaires. Pour de plus amples renseignements, voir l'état de la variation des capitaux propres consolidé. La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 53,95 \$ au 31 janvier 2020, comparativement à 54,02 \$ au 31 octobre 2019. Au 24 février 2020, 42 747 740 actions ordinaires étaient en circulation. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 9,0 % au 31 janvier 2020, un niveau inchangé par rapport à celui de l'exercice précédent. Ce niveau de fonds propres fournit à la Banque la souplesse requise pour stimuler la croissance interne et pour continuer d'investir dans la mise en œuvre de notre système bancaire central, le développement de nos solutions numériques et le projet d'adopter l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit. Au cours du premier trimestre, nous avons continué à gérer les fonds propres, ainsi qu'à optimiser la composition des produits dans l'optique d'améliorer la rentabilité alors que nous redéployons les fonds propres. Mise en garde concernant les énoncés prospectifs Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs peuvent inclure, notamment, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2019. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « objectif », « cible », « pouvoir », « avoir l'intention de » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il existe un risque important que les prédictions, prévisions, projections ou conclusions soient inexactes, que nos hypothèses soient erronées, et que les résultats réels diffèrent de façon significative des prédictions, prévisions, projections ou conclusions. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent à notre contrôle et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon significative des cibles, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Les résultats futurs ayant trait aux énoncés prospectifs peuvent être touchés par de nombreux facteurs, notamment : la conjoncture économique et les conditions des marchés en général; les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique; les variations des taux de change et d'intérêt; l'évolution des lois et de la réglementation, y compris de la législation fiscale et de son interprétation; les estimations comptables critiques et l'incidence des changements apportés aux normes, règles et interprétations comptables sur ces estimations; les changements à l'égard de la concurrence; les modifications apportées aux notes de crédit; la rareté des ressources humaines; l'évolution des relations de travail; la technologie informatique et la cybersécurité; l'évolution de l'environnement technologique; le risque environnemental, y compris les changements concernant la politique environnementale et les effets des changements climatiques à l'échelle mondiale; l'incidence possible des conflits mondiaux et d'actes de terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe; notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, y compris la réorganisation de nos succursales de services aux particuliers, la modernisation de notre système bancaire central et la mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit, de même que notre capacité de prévoir et de gérer efficacement les risques découlant des facteurs qui précèdent. Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats. Pour de plus amples renseignements sur les risques,

incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » de notre rapport annuel 2019 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Les investisseurs, les médias et autres qui le souhaitent peuvent consulter le présent communiqué sur notre site Web à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et notre rapport aux actionnaires, notre présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

Banque Laurentienne Groupe Financier invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h, heure de l'Est, le 28 février 2020. Le numéro de téléphone sans frais 1-866-548-4713, code 2736667, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 28 février 2020, à compter de 12 h, jusqu'à 12 h le 29 mars 2020, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Personnes-ressources

Relations avec les investisseurs Susan Cohen Directrice, Relations avec les investisseurs Bureau : 514 284-4500, poste 40452 Cellulaire : 514 970-0564 susan.cohen@blcgf.ca Relations médias Hélène Soulard Vice-présidente adjointe, Communications Bureau : 514 284-4500, poste 40015 Cellulaire : 514 926-3295 helene.soulard@blcgf.ca

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Le Groupe emploie plus de 3 200 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 44 milliards \$, de même que des actifs administrés de 29 milliards \$.

<https://presse.banquelaurentienne.ca/2020-02-28-Banque-Laurentienne-Groupe-Financier-declare-ses-resultats-pour-le-premier-trimestre-2020>